

LE SUIVI DES ENFANTS EN VOYAGE - PRESENTATION GENERALE -

Marc Derycke

A. Le suivi pédagogique des enfants scolarisés

Le suivi pédagogique des enfants scolarisés s'impose aujourd'hui comme une nécessité et nombre de systèmes éducatifs européens ont adopté à cette fin un document appelé souvent "livret scolaire". Celui-ci remplace ou s'ajoute au traditionnel bulletin scolaire comportant la moyenne des notes obtenues par discipline durant un temps donné. Ce "livret" donne maintenant un état des compétences acquises par l'enfant et peut comporter des indications personnalisées.

Il est rendu nécessaire par l'augmentation de l'hétérogénéité des niveaux des élèves dans une même classe suite à la mise en place de dispositifs cherchant à éviter les redoublements. Ce "livret" est censé favoriser "l'individualisation" ou encore la "différenciation" pédagogique en communiquant une image fidèle et précise des compétences propres de l'enfant aux divers intervenants qui auront à le prendre en charge soit simultanément soit dans la durée. Ce type de livret devrait permettre en outre d'assurer le suivi lors des grandes ruptures de scolarisation que sont les passages de la maternelle à l'école obligatoire, de l'école élémentaire au secondaire... et lors des changements de filière (orientation, réorientation). Le suivi pédagogique est également un outil de mise en cohérence de la scolarisation et des apprentissages des enfants ayant des besoins spécifiques : santé (hospitalisation), déménagement fréquent, etc. Le suivi pédagogique a été jusqu'à ce jour plus un objet de discours, de pratiques et de techniques associées à l'évaluation, il n'a guère été objet de recherche (cf. Derycke 2000a).

B. Nécessité et aléa du suivi pédagogique des enfants itinérants¹

L'absence ou l'insuffisance de suivi pédagogique engendrent des difficultés scolaires majeures chez les enfants itinérants, ceci alors même que les parents ressentent de plus en plus pour eux la nécessité de l'instruction.

En effet le changement d'école, les ruptures de scolarisation provoquées par les déplacements sont leur lot commun. Cette absence de continuité dans le temps, dans les lieux et dans la succession des méthodes introduit de graves incohérences dans la poursuite des apprentissages. Faute d'information, des enseignants trop souvent font refaire à l'enfant des tâches qu'il sait parfaitement réaliser ou bien lui proposent des activités trop éloignées de ses compétences, ou encore, laissent l'enfant en attente tant qu'il ne perturbe pas la classe, considérant que sa présence est uniquement formelle et ne sert qu'à obtenir le tampon du directeur pour percevoir les allocations familiales. Lui qui fréquente peu l'école y perd alors un temps précieux parce que le suivi pédagogique n'est pas assuré efficacement². Cette situation a les conséquences relationnelles qu'on imagine, tant pour l'intégration de l'enfant dans les nouvelles classes que pour sa motivation personnelle et celle de ses parents.

C. Le projet d'un système de suivi des enfants itinérants

Afin de s'attaquer à ces difficultés, l'EFECOT³ a décidé de financer un projet encadré par une université dont

¹ J'entends sous le vocable d'*itinérant* tout individu dont le mode de vie est structuré par le déplacement, fréquent ou non, de la famille dont il est membre ; cette désignation recouvre 1° ce qu'il est convenu d'appeler les "itinérants pour raison professionnelle", à savoir gens du cirque, forains, bateliers, travailleurs saisonniers, et 2° les Tsiganes et Voyageurs ; ces deux groupes ne sont pas nécessairement exclusifs l'un de l'autre, bien au contraire puisque la première dénomination renvoie à la profession, l'autre à l'"identité ethnique". Ailleurs, dans l'Administration, la locution utilisée est "enfants du voyage", à tort me semble-t-il car elle fait partie d'un ensemble composé d'autres expressions qui se sont imposées de longue date : "gens du voyage", "voyageurs"... qui recouvrent assez communément, et prioritairement, les Tsiganes et Voyageurs, et moins les autres. Dès lors "enfant du voyage" connote plus volontiers l'appartenance "ethnique" et moins l'ensemble des facteurs à quoi sont liés les déplacements du groupe familial "en voyage", qui sont *aussi*, et parfois exclusivement, professionnels, voire même ni l'un ni l'autre (réfugiés, chômeurs "sans domiciles fixes").

² Ceci en dépit de l'introduction d'un "livret scolaire" dont une des fonctions est le suivi pédagogique. Du reste généralement ces enfants n'en reçoivent pas, et quand bien même ils en obtiendraient, il serait inutilisé ou perdu.

³ EUROPEAN FEDERATION FOR THE EDUCATION OF THE CHILDREN OF THE OCCUPATIONAL TRAVELLERS, 6, rue de la Limite – B 1210 Bruxelles, 00.32. (0)2.227.40.69, efecot@efecot.net. Organisation non gouvernementale de droit belge créée en 1988 et mandatée par la Commission des Communautés

l'objet était de créer un système de suivi efficace des enfants itinérants. Une première phase, 1993 / 1996, avait pour objectif la rédaction d'*Orientations et critères pour le suivi pédagogique des enfants itinérants au niveau européen* visant toutes les personnes concernées. Ce projet, le Projet A6, a été confié au Centre de recherche en éducation de l'université Jean Monnet (Saint-Etienne) sous ma responsabilité. Une seconde phase, 1996 / 2000 avait pour objectifs :

1. une recherche préparatoire,
2. la réalisation d'*outils* permettant d'assurer le suivi de ces enfants tout d'abord à l'aide de supports traditionnels,
3. leur transposition dans le domaine des technologies de l'information et de la communication éducatives (TICE),
4. les moyens de mettre en œuvre ces divers outils par le biais de la formation des enseignants.

Elle a été menée avec la collaboration de quatre centres universitaires, d'organismes de terrain et de ministères de 5 pays⁴.

Les résultats de ces deux phases sont simultanément publiés aussi, pour en dégager la cohérence, nous en restituerons ici le processus en diachronie.

D. Première phase, des enquêtes aux *Orientations et critères*...

Pour remédier à l'absence ou à l'insuffisance de suivi des enfants itinérants, nous proposons aux acteurs de terrain et aux décideurs des *Orientations et critères* ... favorisant 1° l'élaboration d'outils et de pratiques de suivi adaptés aux publics cibles, 2° l'amélioration de l'usage des outils de suivi existants, 3° le transfert des outils par un dispositif administratif et organisationnel.

A cette fin nous avons élaboré en 1993 un programme d'enquête de recherche. Celui-ci était ambitieux car il visait à saisir globalement les facteurs du suivi répartis autour de six axes afin de saisir sa complexité dans le contexte socio-éducatif qui est celui du voyage. Son exécution a dépassé la première phase et s'est poursuivie durant la seconde, resserrée à trois domaines.

Plan d'enquête et de recherche.

1. *Les conditions d'accueil des itinérants.* Il s'agissait de rassembler des informations sur :

- les types d'accueil (cf. partiellement Grasset 1995, Derycke 1995) et le circuit effectué par l'enfant dans les écoles,
- l'incidence de l'accueil sur l'état d'esprit des enseignants, des enfants et parents itinérants.

2. *L'évaluation : les pratiques et les discours des enseignants.* Cet axe s'est efforcé de faire apparaître :

- les pratiques effectives des enseignants pour l'évaluation et le diagnostic des compétences des élèves afin de leur proposer des activités adaptées et compatibles avec celles de la classe.
- les informations prioritaires que cherchent à obtenir les enseignants dans l'urgence,
- les notions, la conception de l'évaluation et plus généralement la pratique pédagogique auxquelles se réfèrent la majorité des enseignants.

3. *Recensement et évaluation des outils de suivi.* Pour cela ont été réalisés :

- le recensement des outils de suivi existants, qu'ils soient spécifiques aux itinérants ou non,
- le recueil de l'expérience liée à leur usage et leur évaluation sommaire,
- l'identification de la pertinence des outils régionaux ou nationaux dans leur environnement socio-éducatif,
- une évaluation plus approfondie des outils de suivi spécifiques aux itinérants (cf. sur tous ces points Gauch, Chevalérias & Ripoche, 1995).

4. *Le suivi : comment communiquer, que communiquer entre partenaires?* Cet axe de recherche visait à :

européennes pour favoriser la scolarisation des enfants de travailleurs itinérants pour raison professionnelle en relation avec la *Résolution du Conseil et des Ministres de l'Éducation réunis au sein du Conseil* du 22 mai 1989 visant le soutien à l'éducation de ces publics ; une *Résolution* parallèle concernait l'éducation des Tsiganes et Voyageurs, elle a été mise en œuvre par le Centre de recherche Tsigane (CRT, Université Paris 5).

⁴ Outre le CRE : Université de Essen (Allemagne), Seminarium voor Orthopedagogiek (Pays-Bas), Institut Supérieur de Psychologie appliquée, Lisbonne.

- l'élimination des informations redondantes et parasites (v. ci-dessus le second axe),
- le choix des informations indispensables dont le partenaire ne peut avoir directement connaissance en recevant l'élève,
- le choix des formulations adéquates et des supports de transmission des informations pour ne pas altérer leur signification (cf. l'expérimentation et ses résultats, Derycke 1998, 2000b, Derycke et Corroy 2000, laquelle tente de tenir compte des indications d'Ouzoulias 2000).

5. *La demande des enseignants.* Cet axe a rassemblé les principales demandes adressées à la hiérarchie par des inspecteurs et enseignants ordinaires recevant occasionnellement des itinérants⁵.

6. *La demande des itinérants.* Cet axe de recherche visait à :

- identifier l'aide qu'attendent les parents, notamment
 - les images négatives de carnet de suivi (cf. l'expérience du "carnet de circulation"),
 - les éléments favorisant l'introduction d'un outil de ce type à domicile,
- identifier les facteurs qui favoriseront le rôle dynamique de l'enfant dans la circulation et l'usage de l'outil (protéger, garder, commenter le document – cf. pour ces deux points Williams 2000),
- recenser les principales stratégies de scolarisation (cf. partiellement Derycke 2000d) et précisément les raisons qui motivent le choix des établissements scolaires.

Pour mener ce programme à bien, nous avons disposé d'expériences nationales et internationales. Tout d'abord celle présentée lors du séminaire d'Aix-en-Provence des 10 - 13 décembre 1990⁶, ensuite les connaissances concentrées par l'EFECOT. Dès son premier plan de travail en 1990 cet organisme avait fixé au nombre de ses priorités la réflexion sur le suivi pédagogique. Celle-ci constituait l'objet exclusif d'un groupe de travail international constitué de praticiens qui a produit des outils⁷. En 1993, le CRE a été chargé de la poursuite de ce projet (*Projet A6*) : il l'a mené à bien en orientant et en coordonnant tant le recueil de données internationales que de données locales, régionales et nationales⁸, ceci tout en anticipant la phase de recherche proprement dite.

Résultats

Le premier résultat opératoire qui provient du recueil des expériences des pays pionniers (cf. Halliday, 2000, pour le Royaume-Uni) a été d'envisager le suivi pédagogique comme un *système* comportant *nécessairement* trois facteurs indissociables, ce qui est largement négligé, en France particulièrement jusqu'à une date récente.

1. Définition

Un système de suivi est constitué de trois composants :

- le document de suivi appelé "livret", "carnet" ou encore "dossier" de Suivi, c'est-à-dire le rapport écrit destiné aux parents et / ou aux enseignants pour informer sur le niveau d'acquisition dans toutes les matières figurant dans le *Programme* national,
- le mécanisme de transfert du (des) document(s) de suivi, transfert qui peut être assuré par l'administration, ou par les parents,
- de pratiques pédagogiques et relationnelles particulières favorisant
 - * l'intégration de l'enfant dans le groupe, la classe et l'école,
 - * la tenue du document de suivi par l'enseignant et l'enfant,
 - * la collaboration des parents,

⁵ Des informations de cette nature sont consignées dans le document de la DESCO A1 : *La scolarisation des enfants des gens du voyage*.

⁶ *La scolarisation des enfants tsiganes et voyageurs, enseignement à distance et suivi pédagogique*, publication du Conseil de l'Europe, Conseil de la coopération culturelle, Strasbourg 1991.

⁷ Par exemple le *Schultagebuch* allemand en est une application (cf. l'évaluation par F.Tollmien, 2000).

⁸ Ceci grâce à la collaboration avec le CEFISEM de Clermont-Ferrand et avec ceux de Créteil et de Versailles, la participation aux séminaires de Dijon (1993 et 1994), nationalement enfin grâce à la collaboration avec le Centre Condorcet de 1992 à 1994 (cf. Derycke 1995, Gauch, Chevalérias et Ripoche 1995) pour deux enquêtes puis avec la préparation et la direction du Stage national de Marly-le-Roi de 1996, toujours secondée par les CEFISEM d'Ile de France.

* la transmission du document de suivi quel que soit le mécanisme de transfert.

2. Orientations et critères pour le suivi pédagogique des enfants itinérants au niveau européen

La revue *Confluence(s)* présente les “ Orientations pour le suivi pédagogique des enfants itinérants ”. Celles-ci sont précédées de trois communications descriptives et analytiques qu’elles prennent en compte.

1. La contribution de Patrick Williams fait état du paradoxe que constitue le projet d’un suivi pédagogique face aux valeurs des Tsiganes et Voyageurs. Il montre aussi que c’est l’enfant qui peut en cette matière être facteur de changement dès lors que le document acquiert pour lui du sens.

2. L’article “ Types de fréquentation scolaire des enfants itinérants et ajustement du suivi ” examine les diverses modalités de suivi dans les domaines tant relationnels, pédagogiques que matériels (nature des livrets). Ces domaines doivent être envisagés en fonction des types de voyages et de fréquentations scolaires qui en résultent : le livret et les pratiques qui le mettent en œuvre sont dépendantes de ces conditions, en effet un document utilisable durant une période de plus d’un mois dans la même classe ne l’est plus lorsque l’élève ne reste que deux jours.

3. L’article de André Ouzoulias apporte un éclairage sur la “ zone de proche développement ” dans les domaines du lire – écrire - compter. En effet, un document de suivi destiné à l’activité formative, et non pas seulement à un suivi administratif dans un but de certification et de passage de classe, se doit d’apporter des informations sur l’état de développement de l’enfant afin que l’enseignant sache quelles notions peuvent être objet d’enseignement – apprentissage, quelles autres sont prématurées et peuvent commencer à être appréhendées intuitivement par tâtonnement.

4. Enfin les *Orientations pour le suivi...* (cf. Derycke, Macret *et al.*, 2000) envisagent les trois composantes du suivi : a) le domaine administratif, b) les domaines relationnels et pédagogiques c) la conception du livret. Elles sont le produit de ce travail de cinq ans réélaboré pour satisfaire aux conditions de la France⁹. Les *Orientations* qui prennent en compte les résultats des enquêtes et recherches sont prescriptives et projectives : elles invitent à des décisions qui engagent l’avenir. On ne s’étonnera donc pas de rencontrer des recoupements entre ces textes. D’autre part il convient de souligner que les propositions concernant la conception du document de suivi n’ont pas été invalidées par la recherche lors de la seconde phase, mais confirmées.

E. Seconde phase : la recherche

Le projet A6 d’EFECOT 1996 / 2000 dont on lira ici une partie significative des résultats de 1997 visait à proposer des solutions pour favoriser le suivi en s’appuyant sur une recherche couvrant trois domaines décisifs déterminés à partir des résultats du *Plan d’enquête et de recherche* de 1993. Il se composait de trois domaines complémentaires.

- Domaine I, *apprentissage de la lecture*, par Bart Heijs & Ana Cristina Silva (2000) : comment assurer la continuité des acquisitions en apprentissage de la lecture malgré le changement fréquent de manuel durant l’année et les ruptures de scolarisation?
- Domaine II *communication et évaluation* – le livret, par Marc Derycke (1998, 2000b, c et Derycke & Corroy 2000) : 1° à quelles conditions un document de suivi pédagogique communique-t-il une

⁹ Les informations qui ont nourri son élaboration ont été recueillies dans plusieurs régions et Etats. Ceux-ci ont été outre la France, l’Allemagne (Brandenburg et Nordrhein-Westfalia), la Belgique, l’Espagne (La Rioja), l’Italie (un an), les Pays-Bas, le Portugal et le Royaume-Uni. Celles-ci ont été formalisées lors de trois Séminaires internationaux. Ces réunions rassemblaient des représentants des Ministères concernés des Etats membres du projet, des enseignants, des inspecteurs et des chercheurs. Ces séminaires se sont tenus à Malle (21 - 22 octobre 1994), à Schepdaal (9 - 11 novembre 1995, cf. les Rapports de ces deux Séminaires) et à Anvers (15 - 16 février 1996). Ces informations ont fait l’objet de communications et de discussions lors du Stage national de Marly-le-Roi (5 - 9 février 1996), qui a ainsi bénéficié des résultats des deux premiers séminaires, résultats qui ont été réinvestis dans sa préparation. Inversement le séminaire d’Anvers qui s’est tenu dans la foulée a été enrichi des travaux du Stage.

représentation fidèle et valide des compétences scolaires de l'élève à l'enseignant récepteur, 2° quel document favorise la responsabilisation de l'élève pour assurer le suivi dans une perspective formative, 3° quelles pratiques de gestion dans la classe demande un document de cette conception ?

- Domaine III *réseau d'information*, accompagnement du livret, par Frank Tollmien (2000) : la recherche montre des ruptures dans le suivi des enfants itinérants. Les problèmes à résoudre sont :
 1. intégrer l'enfant dans le groupe, la classe et l'école fréquentée (quelle que soit la durée de la scolarisation),
 2. faire travailler les enseignants avec des documents de suivi,
 3. faire collaborer les enseignants avec les parents, et faire en sorte que les parents soutiennent le processus scolaire.

Complément à la recherche de F. Tollmien, Tiffany Halliday (2000) décrit le dispositif anglais, pionnier, qui offre une approche compatible avec la conception éducative française ; elle montre l'importance du rôle de coordination entre les écoles et avec les familles, passe en revue les différents outils, notamment la "Target card", document rudimentaire qui pourrait apporter des solutions intéressantes dans notre système (cf. Derycke, 2000d). Enfin T. H. signale un outil proche du portfolio, le "Record of achievement", développé par le passé mais qui a tendance depuis à être abandonné parce que, à notre avis, il n'est pas associé à une démarche globale d'apprentissage réorganisant les activités de la classe (cf. Derycke, Macret *et alii*, 2000, ainsi que notre *Module de formation au suivi pédagogique*).

F. Enjeu du suivi pédagogique des enfants itinérants

La prise en compte des discontinuités que rencontre la scolarisation des enfants itinérants, en ce qu'elle impose d'établir des priorités au sein du dispositif régulier, fournit des situations d'expérimentation souvent décisives qui doivent permettre d'élaborer un concept de *système de suivi pédagogique* efficace. Les enfants sédentaires pourraient - après transposition - en bénéficier avantageusement (pour la discussion des conditions générales du suivi, cf. Derycke 2000c), ceci dans les trois domaines couverts par notre recherche notamment mais non exclusivement (v. Derycke, ci-dessous). Ainsi, les avancées obtenues au sein d'un dispositif "spécial" à l'origine contribueraient à *tous*.

Les différents résultats publiés conjointement dans la *Revue française de pédagogie*, dans *Confluence(s)* et dans la *Revue du CRE* permettent de saisir sous la variété de ses aspects la notion de suivi pédagogique telle que nous l'avons construite au cours d'une dizaine d'années d'activité. Reste à la mettre plus largement à l'épreuve des faits et du débat.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ouvrages ou revues thématiques

DERYCKE, M. (1995) *Revue du C.R.E.* n°9, "La scolarisation des enfants d'itinérants", Saint-Etienne, Université J. Monnet - CDDP, 146 p.

- (2000) *Revue française de pédagogie* - "Evaluation, suivi pédagogique et portfolio", Paris, INRP.

- (2000) *Revue du C.R.E.* n°18, "Le suivi pédagogique des enfants en voyage", Saint-Etienne, Université J. Monnet.

- (2000) *Confluence(s)*, Lyon, IUFM de Lyon.

- (à paraître) *D'un maître à l'autre... le suivi pédagogique à l'épreuve de la mobilité*.

Articles

- DERYCKE, M. (1995) - “ Internat / externat : état de quelques lieux, élucidations, tendances ” in "La scolarisation des enfants d'itinérants", *Revue du C.R.E.* n°9, Saint-Etienne, Université J. Monnet - CDDP, 38 p.
- (1998) - “ Suivi pédagogique : grille critériée vs dossier d'apprentissage ”, *Mesure et évaluation en éducation*, vol. 20, n°3, Québec.
- (1999) “ Passages, passants - entre oralité et écriture ” *Revue du CRE (Centre de recherche en éducation)*, n° 16, Saint-Etienne, Presses de l'Université de Saint-Etienne¹⁰.
- (2000a) “ Le suivi pédagogique : des usages aux définitions ”, *Revue française de pédagogie* n° 132 - “ Evaluation, suivi pédagogique et portfolio ”, Paris, INRP.
- (2000b) “ La grille critériée et le portfolio à l'épreuve du suivi pédagogique ” *Revue française de pédagogie* n° 132 - “ Evaluation, suivi pédagogique et portfolio ”, Paris, INRP.
- (2000c) - “ Evaluation et suivi pédagogique : pour un renouvellement des outils ” *L'activité évaluative : nouvelles problématiques, nouvelles pratiques*, G. Figari édr, De Boeck.
- (2000d) “ Variation de la fréquentation scolaire des enfants itinérants et modalités du suivi pédagogique ”, *Confluence(s)* n° 11, Lyon, IUFM de Lyon.
- (2000e) “ Ecole pour la majorité / écoles pour les minorités / Ecole pour tous - éléments pour un débat ”, *Revue du C.R.E.* n°18, “ Le suivi pédagogique des enfants en voyage ”, Saint-Etienne, Université J. Monnet.
- DERYCKE M., CORROY E., (2000) “ Fidélité et validité des informations du suivi ”, *Revue du C.R.E.* n°18, “ Le suivi pédagogique des enfants en voyage ”, Saint-Etienne, Université J. Monnet.
- DERYCKE M., MACRET, J. – C. *et al.* (2000) “ Orientations pour le suivi pédagogique des enfants itinérants ”, *Confluence(s)* n° 11, Lyon, IUFM de Lyon.
- GAUCH, A.-M., CHEVALERIAS, F., RIPOCHE, J.-L. 1995 GAUCH, A.-M., CHEVALERIAS, F., RIPOCHE, J.-L., (1995) "Les outils de suivi : description comparative" in "La scolarisation des enfants d'itinérants", *Revue du C.R.E.* n°9, Saint-Etienne, Université Jean Monnet.
- GRASSET, E. (1995), "La Loire : les chiffres et les paroles" in "La scolarisation des enfants d'itinérants", *Revue du C.R.E.* n°9, Saint-Etienne, Université Jean Monnet.
- HALLIDAY, T. (2000) évaluation et suivi des enfants d'itinérants dans l'enseignement primaire : état des lieux du système des dossiers pédagogiques au Royaume –Uni ”, *Revue du C.R.E.* n°18, Saint-Etienne, Université J. Monnet.
- MENRT / DESCO A1 (2000), *La scolarisation des enfants des gens du voyage*.
- OUZOULIAS, A., (2000), “ Penser la différenciation et la continuité en s'appuyant sur la distinction entre apprentissage et développement ”, *Confluence(s)* n° 11, Lyon, IUFM de Lyon.
- SILVA A. - C., HEIJS B. (2000) “ Indices et procès de l'apprentissage en lecture : réflexions pour la guidance ”, *Revue du C.R.E.* n°18, Saint-Etienne, Université J. Monnet.
- TOLLMIEU F. (2000) “ La promotion scolaire des élèves itinérants pour raison professionnelle (niveau collège et élémentaire) ”, *Revue du C.R.E.* n°18, Saint-Etienne, Université J. Monnet.
- WEISS, J (2000) “ Le portfolio, instrument de légitimation et de formation ” *Revue française de pédagogie* n°

¹⁰ Cette étude traite des conditions anthropologiques (illettrisme) dans lesquelles le suivi des itinérants se déroule.

WILLIAMS, P. (2000) " Les enfants du voyage : scolarisation et suivi pédagogique " , *Confluence(s)* n° 11, Lyon, IUFM de Lyon.

Rapports et travaux :

*Suivi pédagogique : Modules de formation*¹¹:

- SILVA A. - C. (Instituto superior de psicologia applicada, Lisbonne), HEIJS B. (SVO - Hoogeschool van Utrecht) *Le suivi en lecture et l'évaluation*, M. Derycke dir., Bruxelles, EFECOT, 1999, 70 p.
- TOLLMIEEN F. (Université de Essen), *La coordination entre écoles et avec les partenaires*, M. Derycke dir., Bruxelles, EFECOT, 1999, 130 p.
- DERYCKE M., MAERO L. *Module de formation au suivi pédagogique*, Projet A6, Efecot, Bruxelles 1999, 40 p.

*Suivi pédagogique : Rapports intermédiaires sur l'usage des TICE*¹²:

- * HEIJS B. (SVO - Hoogeschool van Utrecht) *Le suiviet le E-Mate*, M. Derycke dir., Bruxelles, EFECOT, 1999, 70 p.
- * TOLLMIEEN F. (Université de Essen), *Le réseau avec les TICE*, Bruxelles, M. Derycke dir., EFECOT, 1999, 130 p.
- * SEGRETO, C., DERYCKE M. *Le suivi pédagogique par les " Arbres de connaissance : perspectives "*, Bruxelles, EFECOT, 1999, 40 p.

Le suivi des enfants itinérants, résultats. Rapport du séminaire international EFECOT / CIDREE, projet A6 - 21 février 1998, Bruxelles - Belgique, EFECOT, 17 p.

Suivi pédagogique : rapports de recherche du projet A6 1996 / 1997 : Mécanisme de suivi intégré, HEIJS, B. & SILVA, C. (1997): "Criteria for learning to read: "on the edge of a new reading era" - Thoughts on a possible new European Reading Line for travelling children", version française abrégée : " Critères pour l'apprentissage de la lecture ", M. Derycke dir., Bruxelles, EFECOT, 80 p.

Suivi pédagogique : rapports de recherche du projet A6 1996 / 1997 : Mécanisme de suivi intégré, TOLLMIEEN, F. (1997): "Die schulische Foerderung der Kinder und Jugenlichen, die ihre beruflich reseiden Eltern begleiten, aus systemischer Sicht" - version française abrégée: "La promotion scolaire des enfants et jeunes gens accompagnant leurs parents itinérants pour motifs professionnels ", M. Derycke dir., Bruxelles, EFECOT, 90 p.

Séminaire de Schepdaal, Rapport du séminaire international, projet A6 - 9 / 11 nov. 1995, M. Derycke dir., Schepdaal, Belgique - Bruxelles, EFECOT, 36 p.

Recensement des outils de suivi pédagogique dans divers pays de la Communauté - Rapport du séminaire international, projet A6 - 21 / 22 oct. 1994, M. Derycke dir., Malle, Belgique - Bruxelles, EFECOT, 58 p.

La scolarisation des enfants de familles itinérantes : le suivi pédagogique en France, CHEVALERIAS, GAUCH, RIPOCHE, sous la direction de M. DERYCKE, Centre Condorcet-/ Centre de Recherche en Education, Paris Saint-Etienne 1994, 100 p.

¹¹ Résultats 1998-1999 du projet A6 d'EFECOT.

¹² Résultats 1998-1999 du projet A6 d'EFECOT.

La scolarisation des enfants itinérants en France et dans une dimension européenne, CARNEL, OZAN, TCHAPLYGUINE *et al.*, sous la direction de M. DERYCKE, J.-P.DELATTRE, Centre Condorcet / Centre de Recherche en Education, Paris Saint-Etienne 1993, 300 p.

Analyse et propositions pour un dispositif de suivi international (maternelle), M. Derycke, EFECOT-Centre de Recherche en Education, Bruxelles-Saint-Etienne 1991, 15 p., 1992, 77p.

Propositions pour un dispositif international de suivi – synthèse, M. Derycke, EFECOT-Centre de Recherche en Education, Bruxelles-Saint-Etienne 1992, 7 p.

[HTTP://WWW.CNDP.FR/VEI/ACC_SCOL/DOC/DERYCKE.RTF](http://www.cndp.fr/vei/acc_scol/doc/derycke.rtf)